

Mende, le 13 juin 2017

COMITÉ TECHNIQUE LOCAL DU 19 JUIN 2017

DÉCLARATION LIMINAIRE

Monsieur le Président,

La France a un nouveau président. Son programme est sans aucun doute possible libéral et annonce des attaques fortes à venir sur les droits des salariés.

Pour la Fonction publique, si des embauches sont prévues dans certains secteurs, les autres devront les compenser par diminution de leurs effectifs et la DGFIP sera une fois de plus largement mise à contribution. Seul point positif à nos yeux : la mise en place du prélèvement à la source retardée d'une année, voire annulée selon les conclusions des experts cet été.

La création d'un ministère de « l'action et des comptes publics » qui efface la Fonction publique en la rattachant à ce département ministériel est aussi un des symboles forts de la ligne politique en en faisant avant tout une variable budgétaire.

Les premières annonces gouvernementales pour la Fonction publique, de rétablissement d'un jour de carence en cas d'arrêt maladie, de poursuite du gel du point d'indice et de suppression de 120 000 emplois sont aussi symptomatiques. Le message de Gérard DARMANIN, publié sur Ulysse le 1^{er} juin 2017, indiquant qu'il mènera une politique qui devra « rétablir nos comptes publics pour rassurer nos partenaires européens et libérer les générations futures du poids d'une dette insoutenable » est malheureusement très clair sur l'évolution prévisible de nos effectifs.

À la DGFIP, le Directeur général n'a lui pas attendu un nouveau gouvernement pour s'attaquer aux droits et garanties des agents. Ainsi le projet de mouvement de mutation au 01/09/2017 de catégorie B fait ressortir un déficit de plus de 988 agents (756 en 2016) dont 1,5 en Lozère, et le mouvement définitif de catégorie C de 1496 agents dont 2 pour la Lozère. Jamais les conditions de travail des agents n'avaient été à ce point dégradées !

Et cela se traduit clairement dans les résultats de l'Observatoire Interne de 2016 qui parlent d'eux-mêmes :

63% des agents sont pessimistes sur leur avenir au sein de cette administration (52% en 2013), 73% affirment manquer de temps pour s'informer et 62% pour accomplir correctement leur travail.

95 % (5% de plus qu'en juin 2015) ont le sentiment de travailler dans l'urgence !

Ils souffrent de plus en plus de stress, qu'ils évaluent sur une échelle de 1 à 10, pour 80% d'entre eux entre 5 et 10, dont 56% entre 7 et 10.

67% jugent le climat social mauvais ou très mauvais à la DGFIP (+ 6%).

Ils sont 73% à penser que la DGFIP n'évolue pas dans le bon sens (66% en juin 2015), 78% que l'administration ne les écoute toujours pas, et 71% (+3 %) disent que l'attention portée aux conditions de travail est insuffisante.

Catastrophique pour le service public, odieux pour les agents, voilà le bilan du Directeur Général à la tête de notre administration !

Comme si cela ne suffisait pas, la DG veut s'attaquer à la Formation Professionnelle et aux Concours et donc aux Promotions.

Elle a ouvert un chantier qui a pour objectif de réduire significativement les droits des agents en matière de formation initiale et de 1^{ères} affectations. En fondant la formation initiale sur l'utilitarisme de la prise de fonction au détriment d'une vision générale de nos missions, la DG poursuit son travail de démolition de la chaîne de travail, du sens et du rôle de notre administration dans la société

S'agissant des Promotions et des Concours, nous avons un des seuls directeurs généraux qui n'ait pas levé un doigt pour défendre des plans de qualification dignes de l'engagement des agents à qui il demande toujours plus, qu'il s'agisse des transformations d'emplois ou des promotions infra-catégorielles (tableaux d'avancement).

Pire encore : le voilà qui s'attaque aux possibilités d'accès aux concours internes et examens professionnels.

La volonté dès 2019 et 2020 de limiter le nombre de participations (à 5) d'un côté et d'organiser les concours externes et internes le même jour est une injure faite à l'investissement des agents tout au long de leur carrière et leur attente légitime de monter dans « l'ascenseur social » de la promotion interne. Mais la perversité ne s'arrête pas là puisque la DG entend modifier les règles actuelles des 1ères affectations en nommant les lauréats des concours externes et internes sur les postes restés vacants à l'issue des mouvements généraux et ce sur la base du rang de classement au concours.

Ces projets, s'ils étaient réellement mis en œuvre sans la moindre garantie sur les postes proposés, la prise en compte de l'ancienneté, la précision de l'affectation, la mise en œuvre des priorités, constitueraient une régression supplémentaire des droits des agents au regard des conditions actuelles de premières affectations arrêtées lors de la fusion.

Notre premier combat sur ce point, en passe par une pétition de l'intersyndicale Solidaires, CGT et FO qui réclame :

- Le maintien de réelles possibilités de promotion interne à la DGFIP.
- Une formation initiale et continue de qualité et à la hauteur des exigences techniques des missions de la DGFIP.
- Le refus de toute régression supplémentaire des droits des agents au regard des conditions actuelles de 1ères affectations.

Dans un tel contexte, la décision récente de réduire les droits des élus des personnels en matière de temps de préparation, de compte-rendus des réunions et de ne plus rembourser les frais de déplacements des suppléants, répond à une funeste logique de priver les agents de leurs moyens de défense contre ces régressions.

Et maintenant on brade les missions !

Projet suspendu de privatisation de la collecte de l'IR avec le PAS, externalisation de la consultation des fichiers immobiliers auprès des notaires avec risque de privatisation de la délivrance des renseignements à moyen terme, développement du travail à distance, recul du contrôle fiscal de proximité, développement des pôles en tout genre pour resserrer le réseau, des maisons de services au public et des antennes dans les postes pour continuer à détruire le réseau de proximité et de pleine compétence, mise en place de 9 centres de services RH de compétences multi-départementales, etc.

La palme du mauvais goût revenant sans hésitation au Président Directeur Général du groupe La Poste, Philippe Wahl, qui a déclaré le 19 mars dernier qu'à compter de 2018 les guichetiers du groupe pourront apporter leur aide (contre rémunération sonnante et rébuchante bien entendu) aux contribuables ayant des difficultés à remplir leur déclaration des revenus en ligne...

Mais question braderie, et troc de missions, à la DDFIP de la Lozère, on s'y connaît !

Sur l'ordre du jour de ce CTL, la réorganisation des missions d'évaluations domaniales et de politique immobilière aboutira à une concentration régionale de la Politique Immobilière de l'État avec une composition interministérielle, une scission front-office / back-office de la gestion domaniale qui cassera les collectifs de travail, et une destruction pure et simple de la mission d'évaluation domaniale et de son réseau qui passera au niveau national de 101 à 59 départements dotés de services d'évaluation, et qui s'accompagnera de l'augmentation des seuils de saisine pour acquisitions et prises à bail (ces mesures privant ainsi les petites collectivités et organismes de ce service public).

Et la Lozère perdra évidemment cette mission au profit de la DDFIP du Gard... (il ne reste plus qu'à espérer que lorsqu'on aura besoin d'une évaluation la météo sera clémente et que le réseau ne sera pas bloqué par quelque gros chantier d'aménagement de la route) .

Autre point à l'ordre du jour : le « focus sur la campagne impôt sur le revenu 2017 »... Comment dire ? Phonétiquement, le terme de « focus » nous paraît adapté... surtout si on part du postulat qu'il faut démontrer que l'accueil physique a baissé et que la télédéclaration a rencontré un vif succès. Quitte à taire que la baisse de l'accueil à Florac est liée à une diminution conséquente des plages d'ouverture au public, quitte à ne pas s'interroger sur une baisse de plus de 40 % de l'accueil physique à Marvejols, quitte à faire croire qu'aucun renseignement IR n'a été délivré à La Canourgue et au Collet de Dèze, et quitte à omettre de signaler qu'il était proscrit de recenser les appels téléphoniques, qui, au passage, n'ont pas été tous traités par le seul PCRP.

Un tel « focus » est un appel très clair à continuer les suppressions d'emplois en Lozère !

Et il en est de même avec le rapport annuel d'activité.

Certes, ce dernier met en exergue la baisse continue des emplois implantés, dans tous les grades... sauf pour les A+.

Certes, il rend compte de manière honnête de la situation du dialogue social et du « conflit de Florac ».

Mais malheureusement, sauf à de rares exceptions, les services lozériens ont encore obtenu de bons résultats, certains dépassant nettement les « cibles » assignées ou d'autres réussissant à minima à maintenir les bons résultats obtenus en 2015.

Nous disons « malheureusement » car un tel rapport signifie que nous sommes encore en mesure de supporter de nouvelles suppressions d'emplois et avec ce document vous aurez du mal à convaincre Madame la déléguée du DG du contraire.

Vous comprendrez donc que, dans ces conditions, nous ne souhaitons pas prendre part à la discussion, d'autant plus que si notre avis vous intéresse peut-être, notre vote, lui, vous importe peu puisque les décisions sont déjà entérinées.